

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du CCAS

## SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 15 décembre, le Conseil d'Administration de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

**Date de convocation :** 4 décembre 2025

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Rosy CHAMAYOU, Antoine PEREZ, Jean-Marc LHERMET, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Virginie SUATON, Béatrice HUEHN, Rénalde MORET, Nicole GARD, Henri DURUZ, José BORRUEL, Marc KRIEGER, Geneviève PETITJEAN, formant la majorité des membres en exercice.

**Absent excusé** – / Mesdames Virginie SUATON, Rénalde MORET

**Procuration** – 2

Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Virginie SUATON.

Mme Geneviève PETITJEAN a reçu procuration de Mme Rénalde MORET.

**Secrétaire de séance** : Madame Geneviève PETITJEAN

**Nombre de conseillers :** 13

En exercice	:	13	Pour	:	13
Présents	:	11	Contre	:	/
Votants	:	13	Abstention	:	/

### 7.1. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

**Madame la Présidente,**

PRESENTÉ le projet du budget primitif 2026 concernant le CCAS.

PRECISE qu'une présentation brève et synthétique retracant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin d'en saisir les enjeux. Le rapport de présentation du budget primitif pour l'exercice 2026 est proposé.

**Vu** les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**Considérant** que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu au sein de l'assemblée le 5 novembre 2025,

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :**

**ADOPE** le budget primitif 2026, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- ✓ Section de Fonctionnement : 31 400,00 €
- ✓ Section d'Investissement : 0,00 €

<b>Section de fonctionnement</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Chap 011 – Charges à caractère général	23 400,00 €	Chap 74 – Dotations et participations	31 400,00 €
Chap 65 – Autres dépenses courantes	8 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>31 400,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31 400,00 €</b>

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 15 décembre 2025

Le Maire – Catherine BASTARD

La secrétaire de séance –Geneviève PETITJEAN